

**« La transition énergétique pour  
la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon »**

La France poursuit son engagement dans la transition énergétique. Elle s'est donnée comme objectif la neutralité carbone en 2050 et met en place les mesures qui permettront d'atteindre cet objectif. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) assure la déclinaison de cette Stratégie Nationale Bas Carbone pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Le livre « Transition Energie-Climat Auvergne-Rhône-Alpes », édité en juin 2019 par Enviscope, présente le premier tableau régional synthétique et complet destiné au public. Ce livre servira de point d'entrée à la conférence.

Les collectivités territoriales, ont chacune des compétences pour décliner cette stratégie à des échelles différentes.

La **Région Auvergne Rhône-Alpes, pilote de la diversité des territoires**, était depuis plusieurs années, en charge de plusieurs schémas : schéma régional climat-air-énergie, schéma éolien, schéma de la biomasse, schéma de raccordement des énergies renouvelables, schéma des déchets. Cette architecture réglementaire et technique, méconnue du citoyen, montre clairement comment la collectivité pilote de nombreuses actions concrètes et variées, qui englobent les économies d'énergies, les transports, le soutien aux énergies renouvelables, et le soutien à l'innovation. Le Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires (SRADDET) en cours de finalisation réunit toutes ces composantes entre les mains du Conseil Régional, dans un ensemble cohérent porteur d'investissements importants sur le territoire.

La **Métropole de Lyon, dont la stratégie est bien définie**, doit relever le défi d'un territoire qui consomme sensiblement plus d'énergie qu'il n'en produit. La première source locale d'énergie renouvelable est produite par les deux aménagements hydro-électriques de Cusset et de Pierre Bénite sur le Rhône.

La Métropole met l'accent dans sa stratégie énergétique et dans son Schéma directeur de l'énergie sur deux axes :

- Elle mise sur les économies d'énergie en soutenant des actions de rénovation énergétique du secteur du logement, et stimule le développement des modes collectifs ou doux de mobilité.
- Elle stimule le recours aux énergies renouvelables avec des chaufferies bois, valorise le biométhane issu des boues de stations d'épuration, déploie une stratégie solaire, et valorise les déchets.

La présentation de ces politiques, sous un angle technique, sera une occasion rare d'échanger avec chacun des « techniciens » en charge de l'élaboration des choix publics et de leur réalisation future. Les deux invités de la Région et de la Métropole interviendront chacun une vingtaine de minutes avant un temps d'échange avec le public.

**La conférence aura lieu à l'INSA Département Génie Electrique, bâtiment Gustave Ferrié**  
Accès tram T1 ou T4, arrêt "La Doua - Gaston Berger".

**Conférence gratuite sous réserve d'inscription obligatoire :**

<https://www.iesf-lyonra.fr/form/822/6473/inscription-mardi-10-decembre-2019.html>

Cette conférence est organisée par **IESF Lyon-RA** en collaboration avec ses partenaires **Enviscope** et **SEE - Groupe Régional Rhône-Bourgogne**.